

**PROPOSITION DE MODIFICATIONS
AUX PIÈCES
DE LA CAUSE TARIFAIRE
ET DU RAPPORT ANNUEL**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 PROPOSITION LIÉE AUX PIÈCES DE LA CAUSE TARIFAIRE ET DU RAPPORT ANNUEL.....	3
1.1 Énergir-H, Document 2 : Plan d’approvisionnement gazier Prévion des livraisons - Horizon 2026-2029 (annexe 1)	3
1.2 Énergir-12, Document 15 : Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles.....	4
CONCLUSION.....	5

INTRODUCTION

1 Ce document présente les modifications qu'Énergir, s.e.c. (Énergir) souhaite apporter à des pièces
2 actuellement déposées dans le cadre de la cause tarifaire et du rapport annuel.

3 Ci-dessous, Énergir en retracera l'origine et expliquera la nature de l'allégement proposé ainsi que
4 sa justification. Les références aux pièces utilisées dans le présent document sont celles de la
5 Cause tarifaire 2025-2026¹ et du Rapport annuel 2023-2024².

1 PROPOSITION LIÉE AUX PIÈCES DE LA CAUSE TARIFAIRE ET DU RAPPORT ANNUEL

1.1 ÉNERGIR-H, DOCUMENT 2 : PLAN D'APPROVISIONNEMENT GAZIER | PRÉVISION DES LIVRAISONS - HORIZON 2026-2029 (ANNEXE 1)

6 Depuis le dossier de la Cause tarifaire 2012-2013³, Énergir soumettait à l'annexe 1 de son plan
7 d'approvisionnement les deux tableaux suivants :

- 8 • Tableau 1 : Comparaison des prévisions des ventes annuelles avec les données réelles; et
- 9 • Tableau 2 : Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles.

10 Comme les données relayées dans ces tableaux sont un comparatif de données prévisionnelles et
11 de données réelles, Énergir propose d'abolir l'annexe 1 de la pièce *Plan d'approvisionnement*
12 *gazier – Prévision des livraisons*⁴ des dossiers tarifaires des années subséquentes et de déplacer
13 les tableaux qui s'y trouvent au rapport annuel selon la proposition expliquée à la section suivante.

¹ Dossier R-4287-2024.

² Dossier R-4288-2024.

³ Dossier R-3809-2012.

⁴ Pièce Énergir-H, Document 2.

1.2 ÉNERGIR-12, DOCUMENT 15 : COMPARAISON DES PRÉVISIONS DE LA JOURNÉE DE POINTE AVEC LES DONNÉES RÉELLES

1 Dans sa décision D-2024-066⁵ la Régie demandait ce qui suit:

2 « [47] **La Régie demande à Énergir d'ajouter la valeur réelle et la valeur normalisée de la**
3 **demande lors de la journée de pointe au suivi « Demande et sources d'approvisionnement**
4 **gazier. ».**

5 À des fins de simplification et pour ne pas dénaturer les propos contenus dans la pièce *Demande*
6 *et sources d'approvisionnement gazier* (Énergir-12, Document 1), Énergir a soumis l'information
7 demandée dans une nouvelle pièce, soit la Énergir-12, Document 15 dans le dossier du
8 Rapport annuel 2023-2024⁶. Les données de cette nouvelle pièce sont les mêmes que celles
9 fournies dans le tableau *Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données*
10 *réelles* pour l'année 2023-2024 qui se retrouve au tableau 2 de l'annexe 1 de la pièce Énergir-H,
11 Document 2. Afin de continuer à fournir les données du tableau 1 de l'annexe 1 de cette même
12 pièce, Énergir propose d'ajouter le tableau *Comparaison des prévisions des ventes annuelles avec*
13 *les données réelles* à la pièce Énergir-12, Document 15 du rapport annuel à compter de l'année
14 2024-2025.

15 Afin de clarifier le contenu de la pièce Énergir-12, Document 15, Énergir propose de modifier le titre
16 pour le suivant :

- 17 • Comparaison des prévisions avec les données réelles pour la journée de pointe et les
18 ventes annuelles.

⁵ Dossier R-4288-2024.

⁶ Dossier R-4288-2024.

CONCLUSION

- 1 Les modifications proposées aux sections 1.1 et 1.2 se résument comme suit :

Actuel	Proposé dans la cause tarifaire	Proposé dans le rapport annuel
Annexe 1 de la pièce Énergir-H, Document 2 Tableau <i>Comparaison des prévisions des ventes annuelles avec les données réelles</i>	Retirer l'annexe 1 de la pièce Énergir-H, Document 2 à partir de la CT 2026-2027.	Déposer à la pièce Énergir-12, Document 15 le tableau <i>Comparaison des prévisions des ventes annuelles avec les données réelles</i>
Annexe 1 de la pièce Énergir-H, Document 2 Tableau <i>Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles</i>		Déposer à la pièce Énergir-12, Document 15 le tableau <i>Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles</i>

- 2 **Énergir demande à la Régie d'approuver le déplacement des tableaux figurant à l'annexe 1**
 3 **de la pièce de la cause tarifaire intitulée « Plan d'approvisionnement gazier | Prévion des**
 4 **livraisons - Horizon 2026-2029 » à la pièce du rapport annuel qu'Énergir propose d'intituler**
 5 **« Comparaison des prévisions avec les données réelles pour la journée de pointe et les**
 6 **ventes annuelles ».**